

Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35



COMMISSION DES COMPETITIONS

PV N°16 du 22/11/2022

Présents : MM MATHEY, MOSCATO, BEY, GIVERNET, RYMPEL, JACQUET.

COURRIERS

Mail de KINZOLA DA CRUZ du 20/11/2022 :

Informant d'une erreur sur la feuille de match

Le nécessaire a été fait.

Mail de PLAGNE du 19/11/2022 :

Informant d'une erreur sur la feuille de match

Le nécessaire a été fait.

La commission rappelle que la feuille de match doit être vérifiée par toutes les parties concernées avant signature.

CHAMPIONNATS SENIORS

Concernant les terrains impraticables, les clubs sont invités à consulter leur espace FootClub

Match N°24815339 D3 Poule A AUTUN FC2 – ANTULLY du 20/11/2022 :

Match arrêté à la 43^{ème} minute.

Vu les pièces au dossier la commission transmet celui-ci à la commission de discipline et la CDA pour suites à donner.

CHAMPIONNATS JEUNES

Concernant les terrains impraticables, les clubs sont invités à consulter leur espace FootClub

Match N° 25123785 U18 D2 Poule A TEAM MONTCEAU-ST VALLIER du 19/11/2022

Forfait non déclaré dans les délais de MONTCEAU TEAM, la commission donne match perdu par pénalité à MONTCEAU TEAM, 0/3 moins 1 point

Amende : 60 € à MONTCEAU TEAM.

Match N° 25103512 U15 D2 C ST MARCEL 2 – CHAGNY 1 du 19/11/2022

Forfait non déclaré dans les délais de CHAGNY, la commission donne match perdu par pénalité à CHAGNY, 0/3 moins 1 point

Amende : 60 € à CHAGNY.

MATCH N° 25097457 U18 D3 ST MARTIN en BRESSE/ SGPB du 19/11/2022

Match arrêté par les conditions climatiques

A rejouer le 17/12/2022

Le Président

Jean Paul MATHEY

Le secrétaire

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football